

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

20 19 00 23

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Commande publique
SOUS-DOMAINE :

Séance du Comité Syndical du 3 octobre 2019 à 18 heures 30

Commande publique
OBJET :

L'an deux mille dix-neuf et le trois octobre à dix-huit heures trente

Sacs ordures
ménagères, sacs pré-
collecte, caisses
jaunes

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

Le nombre de
conseillers en service
est de 35

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Rendue exécutoire

Présents :

Convocation du
Comité en date du :

3 octobre 2019

ANDRIEU Francis, BROUSSE Christian, BROUSSE Michel, BRUNEL
Christophe, CARLES Alain, CALMONT Régis, DANJOU Jacques, DE
PRADIER D'AGRAIN Armand, DELRIEU J-Pierre, GALINIER Alain,
HENNEBELLE J-Luc, MARCOS J-Carlos, OURLIAC Christian, VAREILLE
M-Jeanne, ROUQUET Alain, TANNEAU Gilles, VIDAL Pierre, YUS Joseph.

Absents remplacés :

Affichage en date du :

3 septembre 2019

PRADEL Christophe remplacé par Monsieur RIVIERE.
LOPEZ Frédéric remplacé par Monsieur MOREL.

Absents excusés :

Publication de la
présente en date du :

3 octobre 2019

ANDRIEU Catherine, ANTOINE Hervé, CALMETTES Didier, CASSAN
Renée, DARFEUILLE Jérôme, GIESE Peter, GUILHEM Evelyne, LOPEZ
Frédéric, CAZENAVE Serge, JUIN Denis, RIOU Daniel, ROBERT Richard,
TOURNIER Guy.

Délibération n°

20190023

Secrétaire de séance :

GALINIER Alain

Monsieur le président expose, depuis le 1^{er} juillet 2018, le Smictom de l'Ouest Audois met en place un nouveau mode de collecte du tri sélectif.

Pour ce faire, le Smictom avait en stock des sacs de pré collecte. Lors de nos réunions publiques, nous avons distribuer ces sacs, et ont été très largement appréciés par les administrés car cela est très pratique pour amener le tri sélectif jusqu'au point de regroupement.

Notre stock étant épuisé, nous aimerions renouveler une commande pour les communes restantes.

Vu, que les sacs Ordures Ménagères, les sacs de Pré collecte ainsi que les bacs de regroupement sont des charges lourdes pour le Smictom.

Vu qu'à présent les Ordures Ménagères diminuent en faveur du tri sélectif.

Monsieur le président, proposons d'acheter des sacs de pré-collecte et de diminuer de moitié le nombre de sacs OM sachant qu'avec les nouvelles consignes de tri sélectif, les ordures ménagères diminuent significativement. (Cela conclu à dire que pour l'année 2020, chaque habitant du SMICTOM de l'Ouest Audois se verra attribué 1 rouleau de 25 sacs OM par an).

Le président demande donc de voter pour :

- L'arrêt d'achat de Caissettes Jaunes,
- La diminution du nombre de rouleaux de sacs OM par habitant et par an,
- L'autorisation de commander des sacs de pré-collecte pour le tri sélectif.
-

Voix pour : 19

Voix contre : 1

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 7 octobre 2019

Le Président



Alain CARLES

